



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau convoquée par le président et tenue dans la salle de conférence au Cabinet du maire de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 12 juillet 2006 à 10 h 00 à laquelle y participaient monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, mesdames et monsieur les conseiller-ères Denise Laferrière, Richard Côté et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Participaient également madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2006-1082

SOUSSION 2006 SP 154 - LES CONSULTANTS S.M. INC. - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - REMPLACEMENT ÉGOUT ET AQUEDUC - VIEUX-AYLMER - CENTRE-VILLE - PHASE IV - SERVICE D'INGÉNIERIE - 99 496,63 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - FRANK THÉRIEN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Les Consultants S.M. inc., 490, boulevard Saint-Joseph, bureau 402, Gatineau, Québec, J8Y 3Y7, pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis incluant la surveillance avec résidence, pour le projet « Remplacement égout et aqueduc – Vieux-Aylmer – Centre-Ville – Phase IV » pour un montant de 99 496,63 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 25 mai 2006, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CM-2005-968.

De plus, ce comité autorise la firme Les Consultants S.M. inc. :

- à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux, aux autorités compétentes en la matière;
- à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-60003-002-52066	62 294,42 \$	Honoraires professionnels - Génie h.p. - Égout
18-60003-001-52067	31 147,21 \$	Honoraires professionnels - Génie h.p. - Aqueduc
04-13493	6 055,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 juin 2006.

Adoptée

CE-2006-1083

ENGAGEMENT À L'ESSAI DE MADAME LOUISE LAVOIE AU POSTE DE CHEF DE DIVISION - USINES ET TRAITEMENT DES EAUX AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé, par la résolution numéro CM-2006-226 adoptée par le conseil municipal le 14 mars 2006, à créer le poste de chef de division - Usines et traitement des eaux au Service de l'environnement, Module des travaux publics et de l'environnement, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai de madame Louise Lavoie au poste de chef de division - Usines et traitement des eaux au Service de l'environnement, Module des travaux publics et de l'environnement.

Madame Louise Lavoie est assujettie à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de madame Louise Lavoie sera celui de la classe 6, 7^e échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Mme Lavoie sera assujettie à l'ensemble des dispositions prévues au recueil des conditions de travail des employés cadres.

Madame Louise Lavoie bénéficiera, annuellement, de 3 semaines de vacances + 1 semaine compensatoire tel qu'il est prévu au recueil des conditions de travail des cadres.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-41110-115 – Traitement des eaux – Réguliers – Non syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 juillet 2006.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

MICHELINE LAROUCHE
Greffière adjointe et secrétaire
Comité exécutif